

DELIBERATION N° 81/48 : AMENAGEMENT DE LA RUE DE LA GARE ET RACCORDEMENT SOUS LE NOUVEAU PONT-RAIL/LANCEMENT D'APPEL D'OFFRES

Monsieur REINSTADLER, 2ème Adjoint, chargé des travaux de voirie, rappelle à l'Assemblée que suite à la première tranche de travaux préparatoires de la rue de la Gare, décidés par délibération N° 80/124 du 9 Septembre 1980, il convient maintenant d'entamer la procédure de lancement de la 2ème tranche qui consiste notamment en :

- travaux de finition de la rue de la Gare
- réalisation d'une voirie sous le nouveau pont-rail
- aménagement d'un carrefour entre cette nouvelle voirie et la rue de la Gare.

Le montant de la dépense pour les travaux précités est estimé à 876 000 F. T.T.C. valeur Janvier 1981.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, décide :

- approuve le dossier d'appel d'offres présenté par la Direction Départementale de l'Équipement,
- confie la maîtrise d'oeuvre des dits travaux à la Direction Départementale de l'Équipement,
- autorise le Maire à lancer un appel d'offres pour ces travaux par l'intermédiaire de la Direction Départementale de l'Équipement,
- précise qu'un crédit de 730 000 F a été ouvert au budget supplémentaire 1980, section d'investissement pour la réalisation de ces travaux,
- dit qu'un complément de crédits sera ouvert au budget supplémentaire 1981, aux fins de régularisation.